

Ultradroite: anatomie d'une nouvelle menace terroriste

23 MAI 2021 PAR MATTHIEU SUC ET MARINE TURCHI

Un rapport du parquet général de Paris, que révèle Mediapart, alerte sur le retour de la menace terroriste d'ultradroite. S'appuyant sur sept affaires, il détaille la professionnalisation des groupes, leur facilité à s'armer et les profils hétéroclites des activistes, pour partie bien insérés socialement. Premier volet de notre série.

C'est une petite musique. Insidieuse. En 2017, des projets d'assassinat du candidat à la présidentielle Jean-Luc Mélenchon et du maire de Forcalquier Christophe Castaner. En 2018, un projet d'empoisonnement de nourriture halal et un autre de s'en prendre au président de la République Emmanuel Macron. En 2019, des lieux de culte musulmans et juifs qui devaient être pris pour cibles. En 2020, la communauté juive de nouveau visée. À chaque fois, les projets ont été déjoués avant le passage à l'acte.

Mais cette musique nauséabonde continue de se faire entendre jusqu'à ces derniers jours. Un groupuscule néonazi qui voulait attaquer une loge maçonnique est interpellé au début du mois, portant à six le nombre de projets d'attentats attribués à l'ultradroite et déjoués depuis quatre ans. Et puis il y a cette attaque qui n'a pas obtenu la qualification terroriste, mais y ressemble à s'y méprendre. Fin 2019, l'octogénaire raciste Claude Sinké tente de mettre le feu à

la mosquée de Bayonne, avant de tirer à plusieurs reprises sur deux fidèles, les blessant grièvement.



Capture d'écrans d'une vidéo des Barjols. © Document Mediapart

L'ultradroite violente est de retour. Bien sûr, pas avec la même intensité que le terrorisme djihadiste, qui a fait 264 morts en six ans. De 1986 à nos jours, les actions de groupes se réclamant de l'ultradroite ont entraîné la mort de 17 personnes, selon un décompte effectué par le programme de recherche Vioramil, mené entre 2016 et 2019 à l'université de Lorraine. L'action préventive des forces de l'ordre a permis d'éviter des tueries similaires à celles réalisées par les djihadistes, mais le noyau dur évalué l'an dernier par la DGSI à 1 000 militants d'ultradroite, auxquels s'ajoutent 2 000 suiveurs, inquiète. Surtout avec la multiplication des projets d'attentats.

C'est le constat en tout cas fait par les pouvoirs publics, à l'échelon national ou européen – comme nous avons déjà eu l'occasion de le chroniquer (*ici ou là*). « *Nous avons passé un cap*, estime Naïma Rudloff, avocate générale et cheffe du département chargé de la lutte contre le terrorisme à la cour d'appel de Paris, dans un entretien publié vendredi dans *La Croix*. *Pendant longtemps, au sein de l'ultradroite, nous avons affaire à des individus tenant des propos haineux – racistes ou antisémites –, désormais nous avons à gérer des projets d'attentat avancés... »*

Le rapport du parquet général, daté de mars 2021.

Aujourd'hui, Mediapart révèle un nouvel élément de preuve, un pavé de 56 pages à en-tête du parquet général de la cour d'appel de Paris. Datant du mois de mars, ce onzième numéro du « *Bulletin sur le terrorisme* », émis confidentiellement par le ministère public chapeautant le Parquet national antiterroriste (PNAT), est consacré à la menace représentée par l'ultradroite en France.

Son auteur, dont le nom n'est pas mentionné, fait le constat que « *depuis 2016, des militants d'ultradroite s'attachent par leurs actes à troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur* ». Pour étayer son propos, le rédacteur du rapport s'appuie sur les sept affaires d'association de malfaiteurs terroriste attribuées à l'ultradroite et suivies au PNAT (le projet d'attaque ciblant

des francs-maçons n'était pas connu à l'époque de la rédaction de ce rapport).

De son côté, Mediapart a confronté les conclusions du parquet général à divers procès-verbaux tirés des dites procédures, à des notes confidentielles de la DGSI, des études publiées par des chercheurs, ainsi qu'au fruit de nos précédentes enquêtes.

L'obsession de la guerre civile interr raciale

Dans tous les dossiers en cours d'instruction, note le parquet général, « *la vision du monde des militants est déterminée par l'obsession de la guerre civile interr raciale* ». Avec une distinction selon les affaires : pour certains mis en cause, cette guerre civile serait à venir dans un futur proche ; pour les autres, elle aurait déjà été déclenchée par les attentats djihadistes de 2015...

Dans sa littérature, dans ses échanges, l'Action des forces opérationnelles (AFO), qui sera démantelée en juin 2018, ne fait aucune référence au nazisme ou au fascisme. En revanche, ses membres sont obnubilés par le « *grand remplacement* », cette théorie complotiste selon laquelle les élites au pouvoir voudraient substituer des populations venues d'Afrique et de l'Orient aux peuples européens.

Pour les membres d'AFO, l'ennemi est tout désigné : le « *péril islamique* ». Au prochain attentat djihadiste majeur, ils projettent, en rétorsion, de s'en prendre à des imams « *radicaux* », de jeter des explosifs sur une mosquée mais aussi

d'agresser des femmes voilées... Jusqu'à empoisonner des rayons
d'alimentation halal dans les supermarchés de région parisienne...

Pour ces groupes d'ultradroite, « *profondément imprégnés par de multiples théories du complot* », le parquet général de Paris considère que « *l'islam et les musulmans s'imposent comme les boucs émissaires les plus fonctionnels* ». Un terreau que l'on retrouverait, selon le rapport, dans tous les dossiers en cours d'instruction. Dans l'un d'eux, un protagoniste publie sur sa page Facebook le message suivant : « *Rebeux, blacjks [sic], racailles, migrants, dealer, djihadistes : toi aussi tu rêves de tous les tuer. Nous en avons fait le vœu. Rejoins-nous.* » En 2019, Mediapart avait révélé les coulisses du site Réseau libre, dont plusieurs membres avaient cherché à perpétrer des attentats visant la communauté musulmane.

Si les populations musulmanes demeurent la cible privilégiée des militants d'ultradroite mis en examen, le parquet général souligne que « *l'obsession antisémite demeure* » également. Dans l'une des instructions, l'identité virtuelle d'un militant comporte la mention « *I hate jews* » (« *Je hais les juifs* »), reportée dans une orthographe volontairement approximative (« *ayatjiouz* »).

Dans son rapport, le parquet général dresse l'inventaire à la Prévert « *des émotions négatives* » qui s'expriment dans les affaires actuellement en cours d'instruction : « *La haine des immigrés, des migrants, des juifs, des*

homosexuels, de la République ; un discours profondément islamophobe, antiféministe et misogyne. »

À ce catalogue, il faut ajouter la figure du « *traître* » qui, selon le parquet général, a pour fonction de « *souder la communauté autour d'un contre-modèle militant et renforcer la vision bipolaire et antagoniste du champ politique* ».

Dans une affaire datant de 2017, « *les Blancs fumant des joints ou adoptant "un style africain"* » sont désignés à la vindicte.

- PAGE SUIVANTE